



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juillet 2019

Avis de proposition

Proposé par Monsieur Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyé par Monsieur Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de Neufchâtel-Lebourgneuf

Attendu que le 16 février 2019, une poutre du toit de l'aréna Jacques-Côté s'est affaissée en raison de la charge de neige.

Attendu que cet incident a immédiatement entraîné la fermeture de ce bâtiment municipal fort achalandé.

Attendu que la Ville de Québec a annoncé le 12 avril 2019 la fermeture définitive de l'aréna de Sillery, soit un an plus tôt que prévu.

Attendu qu' à la suite de l'affaissement de la poutre du toit, elle a mandaté une firme externe, Douglas consultants, afin de poser un diagnostic de la structure.

Attendu que la Ville de Québec a aussi demandé, lors de cette analyse, d'évaluer si la structure est encore apte à assumer ses fonctions.

Attendu que le rapport déposé par la firme *Douglas consultants* est daté du 29 mars 2019 et qu'il est indiqué sur ce dernier qu'il s'agit de la version 2.

Attendu que l'administration municipale a refusé un avis de proposition visant à rendre publique la version 1 du rapport.

Attendu que cette requête a été également refusée à la suite d'une demande à l'accès à l'information et que cette décision est maintenant en cours de révision devant la *Commission d'accès à l'information du Québec*.

Attendu que le 11 juin 2019, le conseil de quartier de Sillery a adopté une résolution demandant entre autres à la Ville de Québec de surseoir sur-le-champ à toute démolition et de demander une contre-expertise indépendante sur l'état de la structure et l'évaluation des travaux requis pour sécuriser l'établissement.

Attendu que l'offre d'heures de glace à Québec a été impactée de manière significative à la suite de la fermeture de l'aréna Jacques-Côté, le tout au détriment des associations sportives de Québec.

Attendu qu' à Québec, les besoins en infrastructures pour pratiquer les sports de glace sont grands.

En conséquence, il est proposé que la Ville de Québec s'engage à surseoir la démolition de l'aréna Jacques-Côté immédiatement et mandate une firme afin de réaliser une contre-expertise indépendante sur l'état de la structure et l'évaluation des travaux requis pour sécuriser ce dernier.

Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal du district électoral de
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Patrick Paquet
Conseiller municipal du district électoral de
Neufchâtel-Lebourgneuf